

## **DOCUMENT DE SEANCE POUR LA SESSION DE MODERATION DE LA 10<sup>ème</sup> REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ**

Une séance de débat de politique a eu lieu lors de la 10<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP) et le Groupe de Travail a proposé des recommandations concrètes de politique pour améliorer l'éducation des enfants défavorisés dans les Pays Membres de l'OCI et de rapprocher les politiques entre les Pays Membres sur ce sujet important. Les conseils de politique élaborés ci-dessous ont été identifiés en vue des principaux travaux du rapport de recherche intitulé «L'Éducation des enfants défavorisés dans l'OCI : La Clé pour Échapper à la Pauvreté» et les réponses des Pays Membres au questionnaire de politique envoyé par le Bureau de Coordination du COMCEC.

***Conseil de Politique 1 : Améliorer l'accès des enfants pauvres et défavorisés à l'éducation en éliminant/réduisant les coûts de scolarité et en développant le transfert de fonds conditionnel et des programmes d'alimentation scolaires***

### **Justification :**

Les enfants qui vivent dans des ménages plus pauvres sont plus susceptibles d'être déscolarisés à comparer aux enfants qui vivent dans des ménages plus riches. L'absence d'éducation adéquate est étroitement liée à une probabilité de demeurer pauvre à l'avenir. Rendre l'éducation plus accessible serait une opportunité de sauver ces enfants du cercle vicieux de la vie. Exemple à l'appui : l'abolition des frais de scolarité a été adoptée par plusieurs pays au cours des dernières décennies, et ceci a entraîné une augmentation du taux de scolarisation.

Les programmes de transfert de fonds conditionnel sont également un outil de politique efficace à augmenter les taux de scolarisation. Ils fournissent un soutien financier direct aux ménages, mères ou enfants, afin de réaliser cet objectif. Dans les cas où les familles ne disposent pas des moyens financiers nécessaires et de la motivation, fournir un transfert financier à condition que l'enfant continue d'aller à l'école, crée une forte motivation à la présence scolaire.

Par ailleurs, les programmes d'alimentation scolaires répondent à deux objectifs fondamentaux. Premièrement, ils encouragent les familles à envoyer leurs enfants à l'école. Même si les parents n'accordent pas une grande importance per se à l'éducation et de ce fait ne sont pas motivés à envoyer leurs enfants à l'école, ils le feront par souci d'alimentation. Deuxièmement, une meilleure alimentation entraîne une meilleure concentration en classe, et améliore également les réalisations éducatives.

Ainsi, le fait de rendre les écoles gratuites, et de fournir un transfert de fonds conditionnel et un programme d'alimentation scolaire pour enfants défavorisés, pourrait encourager la scolarisation et la continuité de l'éducation.

***Conseil de Politique 2 : Capaciter l'accès des enfants dans les zones rurales et lointaines en créant de nouvelles écoles ou en offrant les frais de transport aux enfants qui vivent dans ces régions***

### **Justification :**

Les zones rurales et les bidonvilles urbains ont une plus grande probabilité de manquer d'un nombre suffisant d'écoles. De plus, les emplacements dispersés des écoles dans les zones rurales nécessitent des temps de déplacements beaucoup plus longs. Les écoles dans les zones rurales ou dans les régions défavorisées accusent également un manque d'enseignants formés et un matériel éducatif suffisant.

Ainsi, construire de nouvelles écoles ou modifier les bâtiments scolaires qui existent, tout en fournissant un transport gratuit et de l'argent de poche aux enfants pour leur permettre d'arriver à l'école la plus proche et motiver les parents à envoyer leurs enfants à l'école sont des critères importants. De plus, rendre les zones rurales et les zones éloignées plus attirantes aux enseignants par le biais de motivation, serait une autre

option de politique. Par ailleurs, améliorer la qualité de l'éducation en recrutant un nombre suffisant d'enseignants motivés et bien formés et moderniser les ressources des écoles sont nécessaires.

***Conseil de Politique 3 : Accroître l'accès à l'éducation inclusive aux enfants invalides en formulant un contexte politique et juridique nécessaire, et en leur offrant une meilleure assistance dans l'environnement scolaire***

**Justification :**

Les enfants invalides sont plus susceptibles d'être marginalisés et discriminés dans tous les aspects de la vie, notamment l'éducation et l'emploi. La probabilité qu'un enfant invalide soit déscolarisé est substantielle.

Pour cette raison, l'éducation inclusive avec des étapes très claires à suivre devrait être encouragée dans les législations et les plans nationaux. Ensuite, il faudrait garantir que ces objectifs soient appliqués par le biais de développement d'infrastructure afin d'accueillir les enfants invalides. Les enseignants doivent également être formés à augmenter la sensibilisation à l'invalidité. Des politiques innovantes antérieurement utilisées dans certains pays de l'OCI, comme l'envoi d'enseignants à des enfants invalides ou initier des programmes professionnels adéquats aux élèves qui souffrent d'invalidité devront être augmentées.

***Conseil de Politique 4 : Accorder la priorité à l'égalité des sexes et l'équité dans l'accès à l'éducation***

**Justification :**

Alors que les inégalités de genres dans la présence scolaire ont grandement diminué sur le plan mondial, les filles demeurent encore souvent déscolarisées. A travers le globe, 8.1% de garçons sont déscolarisés, par opposition à 9.7% de filles dans les classes maternelles.

Améliorer l'éducation des femmes a des impacts positifs sur la croissance économique et l'emploi, sans oublier les impacts positifs sur la société en général. L'éducation des femmes contribue à un meilleur environnement à la maison pour le développement de l'enfant. Des femmes plus éduquées ont tendance à suivre une meilleure alimentation et donc à s'assurer que les enfants sont bien nourris. Les enfants dont les mères sont mieux éduquées sont plus susceptibles d'atteindre des taux d'éducation plus élevés.

Pour cela, il faudrait accorder une priorité à l'égalité des genres dans l'éducation dans les stratégies et les plans nationaux, et les filles doivent être ciblées surtout dans les programmes éducatifs.

***Conseil de Politique 5 : Mobiliser et optimiser plus de ressources financières et de capital humain dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation***

**Justification :**

Recevoir une éducation de bonne qualité est important pour réussir dans la vie à l'avenir et pour atteindre son plein potentiel. Dépenser pour l'éducation est positivement corrélée aux acquis d'apprentissages. Un financement adéquat du système éducatif est important pour garantir aux enfants un environnement d'apprentissage adéquat et un matériel d'apprentissage nécessaire. L'incapacité des écoles à fournir un bon environnement pour les enfants pourrait aussi négativement affecter la demande des ménages.

L'éducation n'est pas une priorité dans les budgets de beaucoup de pays membres. Le manque d'enseignants, le niveau d'éducation des enseignants et leurs absences des classes sont souvent des défis observés dans l'OCI, particulièrement dans les zones rurales et éloignées. Plus de la moitié des pays de l'OCI dépensent moins que 15% de leurs budgets sur l'éducation. Par ailleurs, allouer uniquement plus de ressources financières ne garantit pas le développement rapide de la qualité qui nécessite un investissement sérieux du capital humain par le biais de programmes spécifiques. Ainsi, la part des dépenses éducatives dans le PIB peut être augmentée graduellement, dans la mesure du possible, afin de faire face aux défis en

termes de qualité d'éducation et de conditions physiques, surtout dans les zones rurales et éloignées. Les ressources de la BID peuvent être utilisées par les pays membres à cet égard.

Fournir des compétences et formations de vie quotidienne, ainsi qu'une éducation technique et professionnelle sont également importants pour les élèves défavorisés, du moment que ces élèves sont généralement plus enclin à poursuivre une éducation professionnelle et une formation au lieu de poursuivre une éducation purement académique. Par conséquent, plus de ressources financières pour les programmes de formation d'aptitudes et d'éducation professionnelles peuvent être allouées par les pays membres.

### **Les Instruments pour Réaliser les Conseils de Politique :**

**Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté :** Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.

**Financement de Projets du COMCEC :** Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait des appels de propositions de projets chaque an. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à être financés à travers les subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour réaliser les recommandations de politique susmentionnées, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/ documents de formations, etc.

**Fonds de la BID :** Les ressources dans le cadre du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (ISFD) peuvent être utilisés par les pays membres intéressés.